



RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Un pass et ça repart ?

Les associations sportives ont fait leur rentrée le 4 septembre. Le pass sanitaire était évidemment dans tous les esprits, beaucoup de téléphones, et un peu sur les murs...

Tout le monde en parle, jusqu'aux murs de la rue de la Mare-à-Guillaume... Samedi 4 septembre, alors que les associations sportives fontenaysiennes faisaient leur rentrée sous le soleil, les murs tagués donnaient de la voix, hurlant la contestation anti-pass sanitaire, voire carrément anti vaccinale, via des graffitis outranciers. Une touche de vandalisme apocalyptique qui contrastait avec une ambiance festive, aux retrouvailles, après une saison en chaos. Difficile d'échapper à la polémique du pass sanitaire, décidément porteur d'une ambivalence: à la fois passe-partout et passe-droit, sésame et verrou, coup de starter propice à un redémarrage, mais qui se ferait avec le frein à main... Un frein

légal, dont la responsabilité a été déléguée aux associations. *Dura lex sed lex...*

Ça pass ou ça casse

Au stand présidentiel de l'Union sportive fontenaysienne, Gilbert Vauthier, réélu en juin dernier à la tête de tous les présidents de sections de l'USF pour assurer la continuité d'un cap dans une tempête sanitaire qui aura coûté 24% d'adhésions à l'association, déclarait, un brin ironique: «Aujourd'hui, nous n'avons que le pass à contrôler... La saison passée, nous avons rapidement mis en place une cellule de crise et appliqué la multitude des protocoles sanitaires, différents selon les sports, les Fédérations. Même

si le pass apparaît comme une nécessité, c'est une charge supplémentaire pour les dirigeants des associations sportives, les salariés et les bénévoles. C'est comme si on nous avait délégué

l'obligation vaccinale. Mais par-delà les polémiques, nous mettrons tout en œuvre à l'USF pour que vive le sport. Grâce au pass, nous espérons faire une saison complète. Nous sommes ●●●



« Même si le pass apparaît comme une nécessité, c'est une charge supplémentaire pour les dirigeants des associations sportives, les salariés et les bénévoles. »

Gilbert Vauthier

●● optimistes. Soulignons que 81 % d'adultes sont d'ores et déjà vaccinés. » À l'Espérance, l'autre club omnisports de la ville, qui a perdu plus d'un tiers de ses inscrits la saison passée, le ton est aussi à un certain agacement, mais teinté de défiance, Françoise Schelstraete de pester : « Je suis présidente d'association, entraîneuse de gymnastique artistique, mais pas policière. Nous contrôlerons le pass, car c'est une obligation légale, mais ce n'est pas notre rôle. Lever l'obligation du port du masque risque aussi de poser problème, car on peut être vacciné et porteur du virus. Le pass ne m'apparaît pas comme la solution miracle. J'espère qu'on en sortira vite. » Loué pour l'allègement des protocoles sanitaires, comme aux Météores : « On était privé de contact et on devait désinfecter le ballon toutes les cinq minutes, alors on perçoit le pass comme un progrès. » Ou fustigé pour sa brutalité, comme au sein de Tao Te Chia (Capoeira et

Ara Toa) : « Nous comprenons son utilité, mais il faudrait plus de dialogue. On ne s'engage pas dans le milieu associatif pour contraindre les gens. » Le pass ne laisse personne indifférent. Kader Lakhal, de la Team Spirit (jiu-jitsu brésilien), de bien résumer le contexte psychologique qui règne : « Autant l'année dernière, nous avons été un peu naïfs, autant là, nous sommes devenus méfiants... »

Les mineurs, question majeure

Une méfiance d'autant plus prégnante quand on évoque la question des mineurs. Françoise Schelstraete : « L'école n'est pas soumise au pass. Ainsi, nous ferons cours dans les mêmes gymnases, parfois quelques minutes après les cours d'EPS, sans que matériellement il soit possible de désinfecter les lieux. Il y a un ministère, celui de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, mais deux politiques. Où est la cohérence ? » Si les plus de 12 ans seront soumis au pass dès la fin du mois dans les clubs, certains pensent déjà au prochain mouvement sur l'échiquier sanitaire. Delphine, maman d'un garçon de 10 ans, redoute d'être mise au pied du mur en cours de saison sportive : « Je suis contre le pass sanitaire. Je crains que le gouvernement l'impose rapidement pour les moins de 12 ans dans les clubs. Je trouve qu'il y a encore beaucoup d'incertitudes sur le vaccin et je ne souhaite pas que mon fils soit vacciné. » Une position loin d'être marginale, comme le relate Skander Sebäï de l'USF handball : « Malgré l'effet JO qu'on ressent au hand, beaucoup de parents nous le disent : pas d'inscription en cas de pass. » Rachid Labdouni, de l'USF boxe anglaise, relève le gant sur cette question : « Des parents refuseront le pass pour leurs enfants. Ils seront dans leur droit, nous sommes dans un pays libre, c'est ça les valeurs de la France. Si un jour il est demandé à l'école, ça sera différent. On n'a qu'une envie : tout reprendre comme avant, mais les temps sont incertains. » Plutôt que de sombrer dans la prédication de quelque impass sanitaire, d'une nouvelle alerte rouge, ou de clusters de vaccinés, mieux vaut s'ancrer, à l'instar de Stewen Faustin de l'USF tae kwon do, dans l'enthousiasme du moment présent : « On a proposé des entraînements par visio et en extérieur quand nous y avons été autorisés, mais rien ne remplace le dojang (dojo en coréen). Malgré le pass, c'est une reprise sous le signe de l'espoir. » /

Christophe Jouan

